FICHE HDJ FOCUS VIOLENCES

<table>
<tr><th colspan="3">PROPOSITION DE PARCOURS /ORGANISATION</th></tr>
<tr><td>Public cible</td><td colspan="2">Patientes victimes de violences chroniques
Patientes à l'issue d'une situation de violence aigüe</td></tr>
<tr><td>Recrutement</td><td colspan="2">QUAND :
-à l'issue de la révélation de violences chroniques
-à l'issue d'un épisode de violence aigüe (en fonction de l'acceptation de prise en charge de la victime)
QUI :
→ Professionnels de la structure hospitalière
○ Sage-femme, gynécologue obstétricien
○ Staff de concertation pluridisciplinaire (RCP3)
→ Professionnels externes à la structure hospitalière
○ Médecin traitant
○ Sage-femme libérale
○ Gynécologue obstétricien libéral
○ Sage-femme de PMI
○ Tout professionnel intervenant sur le parcours périnatal dépositaire d'une révélation de violences
○ CIDFF
COMMENT :
→ Professionnels de la structure hospitalière : fiche dédiée à compléter (modèle en annexe) / circuit interne
→ Professionnels externes à la structure hospitalière : ligne téléphonique dédiée</td></tr>
<tr><td>Modalités organisationnelle</td><td colspan="2">Validation de la demande :
→ SFC de l'activité HJ en concertation avec le demandeur, le praticien qui suit la patiente et les autres acteurs concernés.
→ Staff quotidien
Jour dédié : selon organisation interne
Pas de jour dédié, organisation adaptée aux besoins de la patiente et aux disponibilités des intervenants requis par la situation</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Professionnels intervenants

A adapter aux besoins de la patiente</td><td>Sage-femme
Gynécologue obstétricien</td><td>Examen clinique général, obstétrical, gynécologique
Échographie, biologie
ERCF</td></tr>
<tr><td>Médecin GO expert /

UMJ</td><td>Consultation / prescriptions, prélèvements à visée diagnostique et judiciaire
examen médico-légal</td></tr>
<tr><td>Psychologue</td><td>Entretien d'évaluation</td></tr>
<tr><td>Assistante sociale</td><td>Evaluation du contexte social et mise en place des relais et mesures nécessaires</td></tr>
<tr><td>-OPJ
-Dispositif dépôt de plainte sur site</td><td>Recueil de plainte</td></tr>
<tr><td>Suite HDJ

A adapter aux besoins de la patiente</td><td colspan="2">Organisation de la suite de la prise en charge
→ Nouvelle HDJ
→ Consultations de suivi avec les intervenants nécessaires
→ Lien avec la PMI, organismes et associations
Impératif :
Retour à faire au professionnel 'adresseur externe
Traçabilité des décisions dans le dossier patient</td></tr>
</table>